

Agadir/Environnement : L'observatoire régional opérationnel

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-05-2010 21:28:21

- Signature de conventions pour la protection de la nature**
- Plus de 22 millions de DH pour protéger la ville des inondations**

La capitale du Souss a désormais son observatoire régional. La structure a été inaugurée, jeudi dernier, par Abdelkébir Zahoud, secrétaire d'Etat en charge de l'eau et de l'environnement, et Mohamed Boussaïd, wali du Souss-Massa-Draâ en présence des élus de la ville.

Mise en place grâce à la collaboration entre le département de tutelle et la wilaya, la structure est un élément de la nouvelle dynamique dans la région en faveur de la protection de l'environnement. La visite d'Abdelkébir Zahoud à Agadir, les 4 et 5 mai, a été ainsi l'occasion de prendre de nouvelles initiatives dans ce sens. Et ce, à travers de nouvelles conventions entre le département de l'Environnement et les collectivités locales du Grand Agadir ainsi que des établissements publics. Il s'agit notamment de conventions relatives aux mesures urgentes de lutte contre les inondations. "En raison de la situation qu'a vécue la région fin décembre 2009 et début janvier 2010, la question mérite une véritable stratégie étudiée en fonction des faiblesses de la zone. Ceci, de manière à ce que les précipitations ne se transforment pas en catastrophe", a souligné Mohamed Boussaïd.

Seulement, les chantiers sont énormes, comme la réalisation de barrages collinaires et l'évacuation des populations des terres inondables. Pour l'heure, des mesures urgentes ont été arrêtées pour protéger la ville d'Agadir des crues. La question de l'environnement étant l'affaire de tous, plusieurs intervenants sont concernés par ce chantier, à savoir la Ramsa, la commune urbaine d'Agadir, Al Omrane, la direction régionale des eaux et forêts et l'Agence du bassin hydraulique du Souss-Massa-Draâ. Il s'agit de réaliser ensemble plusieurs travaux de protection au niveau notamment des oueds Lahouar et Ghazoua. Une enveloppe de plus de 22 millions de DH est allouée au projet.

Par ailleurs, la visite de Zahoud à Agadir a été marquée par la signature d'une convention de financement d'un système de suivi de la pollution olfactive. Pour rappel, ce projet est une recommandation d'une étude, initiée récemment par la wilaya, sur les nuisances olfactives dans la station balnéaire. En raison de ses multiples potentialités et atouts naturels, la cité abrite plusieurs activités économiques. Mais, désormais, les promoteurs et responsables institutionnels en charge de l'investissement ne pourront plus faire l'économie d'études d'impact avant de lancer de nouveaux projets s'ils veulent réussir le développement de la ville.

L'économiste